La circulation dans le Nord

Une réunion à la Préfecture

Jeudi, M. le Préfet a présidé la réunion de la sous-commission chargée d'étudier les moyens propres à réglementer la circulation non seulement sur le grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, mais encore dans tout le département du Nord.

De l'étude des questions proposées, il ressort qu'un arrêté préfectoral est nécessaire, indépendamment des mesures que les maires auront à prendre dans leurs communes respectives et qu'il y a des prescriptions à rappeler et à faire respecter, qui ne sont que le développement ou l'interprétation du Code de la route.

CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI POUR LE GRAND BOULEVARD

Un rapide coup d'œil est jeté sur l'exécution des mesures décidées à la réunion précédente. Il y a la création du refuge du Grand Boulevard. Un seul a été installé. Il y a lieu de le perfectionner au point de vue éclairage. Au point de vue emplacement, pour permettre aux véhicules venant des rues adjacentes de tourner quel que soit leur emplacement, on arrondira les angles de ce refuge.

M. Descamps, maire de La Madeleine, donne à ce sujet toutes les indications nécessaires.

M. Brunet, ingénieur-conseil du Syndicat des communes suburbaines, a communiqué un rapport qui visait: 1° les mesures de police; 2° une signalisation pratique; 3° un éclairage suffisant; 4° la réfection des routes; 5° l'éducation du piéton.

Ce rapport envisageait aussi la création de passages souterrains sur le Grand Boulevard, mais ce projet a été tout de suite abandonné.

M. le Maire de La Madeleine lit un arrêté récemment pris par lui. Cet arrêté défend de doubler autrement qu'à une certaine distance des carrefours (100 m. environ). Il comprend des recommandations aux piétons, auxquels il interdit de traverser le Grand Boulevard en courant, en lisant ou en marchant obliquement.

On sait également que de multiples contraventions pour excès de vitesse ont été dressées par la gendarmerie.

Disons de suite qu'on a jusqu'ici envisagé dans les endroits dangereux (croisements, courbes, etc.), une vitesse minima beaucoup trop faible et qu'on sera plus large dans l'avenir.

LES MESURES A PRENDRE

M. le Préfet élargissant la question pour la réglementation de la circulation en général, envisage d'abord les uns après les autres tous les usagers de la route au sujet desquels on étudie les mesures à prendre, soit comme éducation spéciale, soit comme sauvegarde.

Il y a d'abord le piéton. A la demande du Préfet, on éduque actuellement dans les écoles les enfants sur la manière dont ils doivent se comporter à la sortie de l'école, sur la route, etc. Il y a lieu d'envisager également les bicyclettes, les voitures d'enfants, et on estime que pour tous les usagers, les règlements doivent être précis.

En ce qui concerne les véhicules, ceux-ci doivent strictement observer les règlements. 1° qu'ils n'occupent pas le faîte de la route mais la droite; 2° qu'ils ne doublent pas dans les conditions interdites; 3° qu'ils éclairent au moment voulu et sans provoquer d'éblouissement.

L'éclairage des charrettes ou chariots fait l'objet de certaines observations. Il faudra éclairer convenablement les chariots et ne pas se contenter d'une lanterne accrochée au collier du cheval. L'obligation s'étendra spécialement (même en ce qui touche la lanterne arrière) aux triqueballes qui charrient des troncs d'arbres.

Pour arriver à une réglementation bien comprise, il faut utiliser les moyens matériels et les moyens humains.

Comme moyens matériels, on s'arrête, après discussion, à l'emploi d'un panneau vert très visible et lumineux portant au centre en chiffres également très visibles, la vitesse minimum. On n'est pas fixé sur cette vitesse qui pourrait aller de 30 à 40 km. à l'heure. Pour le Grand Boulevard, on aimet 40.

Ces panneaux seraient apposés à l'entrée des passages dangereux des routes, courbes, agglomérations, traversées de villages, etc.

PRESCRIPTIONS SPÉCIALES AU GRAND BOULEVARD

Pour le Grand Boulevard spécialement, on propose la création de refuges (celui qui vient d'être créé paraissant donner de bons résultats) et d'une signalisation analogue à celle des autres routes.

En outre, pour cette voie spécialement, des postes téléphoniques fixes destinés à prévenir les hôpitaux ou la police en cas d'accident et des postes mobiles placés à des distances repérées devant pour que les agents ne signalent les uns aux autres les excès de vitesse et les contraventions de toute nature.

Pour les piétons, on procédera à l'indication de passages limités d'une façon visible, éclairés au besoin.

On décide de partager le Grand Boulevard en diverses sections où la circulation sera réglementée:

1re Section: de l'octroi de Lille au Romarin;

2e Section: du Romarin à Saint-Maur;

3e Section: 100 mètres avant et 100 mètres après le Croisé-Laroche;

4e Section: branche de Roubaix, 100 mètres avant et 100 mètres après la traversée de Croix;

5e Section: branche de Tourcoing, 100 mètres avant, 100 mètres après les Trois Suisses.

Dès maintenant, il est entendu que dans ces sections, le service actuel de surveillance veillera à ce que les chauffeurs ne dépassent pas 40 km. à l'heure, et en dehors de ces sections, la route sera libre et le code seul appliqué.

Du personnel est nécessaire pour tenir la main à l'application des règlements. Les maires devront se préoccuper d'avoir une police suffisante. La création d'un corps d'agents mobiles pourrait se faire avec l'aide de groupements de particuliers, de sociétés sportives, d'accord avec les communes.

M. le Commandant de gendarmerie a donné en passant quelques chiffres qui indiquent bien que les chauffeurs sont encore ceux qui se mettent le mieux aux règlements.

M. Hector Franchomme, le distingué président de l'A.C.N.F. a tenu également de son côté à faire toucher du doigt la rareté relative des accidents d'autos proportionnellement à l'intérêt du trafic.

Le président de l'A.C.N.F. est persuadé qu'un appareil indiquant le sens de la voiture même après le doublement, est indispensable. Il y aurait lieu également selon lui, d'améliorer le système d'obtention qui permet de conduire.

Mlle RUTH ELDER A PARIS

L'aviatrice vole en compagnie de Haldeman au Bourget

Paris, 3 novembre. — A 9 h. 15, ce matin, miss Ruth Elder et Haldeman sont arrivés au Bourget. Après s'être rendus au groupe du commandant Weiss, où se trouvait garé l'avion qui les a conduits de Bayonne au Bourget, ils ont pris le départ pour effectuer un vol.

Le déjeuner à l'American Club de Paris

L'American Club de Paris a reçu à déjeuner Miss Ruth Elder et le capitaine Haldeman. Parmi les convives on remarquait M. Pierre-Etienne Flandin, député, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique; M. Fournier-Sarlovèze, député; le colonel Bunau-Varilla; le capitaine Lhopital, de l'état-major du maréchal Foch, ainsi que de nombreuses notabilités américaines.

Au dessert, M. Peixotto, président du club, souhaita avec esprit la bienvenue aux deux héros de la traversée de l'Atlantique.

Après un hourrah d'honneur, Miss Ruth Elder et le capitaine Haldeman, en quelques mots charmants de simplicité, remercièrent leurs hôtes de l'accueil enthousiaste qu'ils venaient une fois de plus de recevoir à Paris.

Un drame de famille à Féron

Un dessinateur abat son oncle à coups de revolver et blesse sa tante

Un drame de famille, provoqué par une querelle d'intérêts, s'est déroulé mercredi soir, à Féron.

Vers 20 heures, M. Raoul Hoffiet, 60 ans, bourrelier, se trouvait chez lui en compagnie de sa femme et de ses enfants.

Il reçut la visite de son neveu, André Hoffiet, 32 ans, dessinateur à Paris. Bientôt une discussion d'intérêt survint entre les deux hommes et tourna rapidement à la dispute.

A un certain moment, André Hoffiet, exaspéré, tira un revolver de sa poche et fit feu à plusieurs reprises sur son oncle et sur sa tante.

LE CRIME

C'est dans une maison basse, sur la route d'Avesnes, à proximité de la Grand'Place, que s'est déroulé le crime. Depuis longtemps déjà des dissentiments existaient entre l'assassin, André Hoffiet et ses oncle et tante. Le 27 octobre, Hoffiet rendait visite à son père, qui habite Féron. Prétextant qu'il avait quelques courses à faire dans la région, il quittait la commune sans plus d'explications, pour y reparaître mercredi soir.

Vers 19 h. 30, la famille Hoffiet était réunie dans la cuisine, lorsque André Hoffiet rentrait précipitamment, traversait une pièce qui sert d'atelier, se dirigeait vers la cuisine où, à bout portant, il blessait mortellement son oncle de deux coups de revolver. L'assassin s'en prit ensuite à sa tante et, dans l'obscurité, la lampe s'étant éteinte, il déchargeait deux fois son revolver, blessant grièvement sa tante au cuir chevelu. Les enfants des victimes, Germaine, âgée de 16 ans et Raoul, âgé de 15 ans, s'enfuirent, essuyant eux aussi plusieurs coups de revolver.

LES PREMIÈRES CONSTATATIONS

Le jeune Raoul Hoffiet s'était réfugié chez des voisins, tandis que sa sœur Germaine était allée prévenir M. Georges Ghislain, boucher, habitant à quelques pas du lieu du crime. M. Georges Ghislain se rendit chez les époux Hoffiet-Lourteville. Un triste tableau l'attendait. Raoul Hoffiet était étendu sans vie, perdant son sang en abondance par une blessure à la tête. Avec l'aide de quelques voisins, Georges Ghislain releva la victime, qu'il déposa sur un lit.

M. Jean Hostelet, maire de Féron, prévenu en hâte, avisa la gendarmerie de Fourmies.

L'ASSASSIN EST ARRÊTÉ

L'alerte ayant été rapidement donnée, l'assassin ne pouvait aller bien loin. Venu de Paris à motocyclette, on savait que son horrible forfait accompli, André Hoffiet était remonté à moto. Il fut arrêté à Sains-du-Nord et reconduit à Féron sous bonne escorte.

Le Parquet d'Avesnes, prévenu, arriva sur les lieux du crime jeudi, à 14 heures et commença son enquête. Le docteur Vanverst a pratiqué l'autopsie.

De l'enquête, il semble résulter que ce crime était prémédité depuis longtemps. Depuis quelque temps, en effet, l'assassin avait fait d'assez fréquentes visites à Féron; ses visites avaient pour objet des questions d'intérêt et l'assassin s'était montré à plusieurs reprises violent.

LE TAUX D'INTERET DE LA CAISSE D'EPARGNE sera de 3 fr. 50 0/0 à partir du 1er janvier

Par décret rendu sur la proposition du ministre du Commerce et de l'Industrie, le taux de l'intérêt servi par la Caisse nationale d'épargne à ses déposants est fixé à 3 fr. 50 pour cent à partir du 1er janvier 1928.

UN GRAND CONGRÈS COMMERCIAL A LILLE

Fédération des Groupement commerciaux du Nord

Ainsi que nous l'avons annoncé, le grand Congrès commercial organisé par la Fédération des Groupements commerciaux du Nord, qui doit se tenir à Lille, les 6, 7 et 8 novembre 1927, revêt, dès maintenant, le caractère d'une manifestation commerciale véritablement imposante. De tous les points du département viendront de nombreux congressistes qui étudieront les importantes questions portés à l'ordre du jour dont nous donnons ci-dessous, à titre d'information, la composition :

Première Commission. — Fiscalité. - Taxe à la production. — Président: M. Aimé Taffin, de Lille. — a) Remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe unique. Rapporteur : M. Collas, de Douai. — b) Egalité fiscale (unification du taux de l'impôt et des abattements dans les différentes cédules). Rapporteur : M. Schaeffer, d'Avesnes. — c) Les Coopératives et leurs privilèges. Rapporteur : M. Finet, de Valenciennes. — d) Rétablissement du forfait pour la cédule des bénéfices commerciaux, en faveur des commerçants dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50.000 fr. Rapporteur : M. Vanuxem, d'Armentières. — e) Droits de mutation. Rapporteur : M. Bassery, de Roubaix.

Deuxième Commission. — Propriété Commerciale. — Président : M. Tronquée, de Dunkerque. — a) Limitation du prix du loyer ; b) Réglementation du droit de reprise ; c) Fixation des règles à adopter pour déterminer le montant de l'indemnité d'éviction ; d) Paiement de l'indemnité d'éviction ; e) Les droits des sous-locataires. Rapporteur : M. Constant Vrapez, de Lille.

Troisième Commission. — Vie chère et hausse illicite. — Président : M. Maréchal, de Tourcoing. — Rapporteur : M. Missu, de Lille.

Quatrième Commission. — Etude des vœux divers présentés par les Groupements. — Président : M. Heymann, de Lille. — 1er Bénéfices commerciaux : a) Modification des procédés et des éléments de taxation ; b) Extension des pouvoirs des commissions consultatives. Rapporteur: M. Pouplier, de Cambrai. — 2° Régie municipale : Modification des décrets des 5 novembre et 28 décembre 1926. Rapporteur : M. Gœthals, de Roubaix. — 3° Suppression de l'Octroi. Rapporteur : M. Decorte, de Lille. — 4° Elections consulaires : M. Frison, de Lille. — 5° Transports : abaissement des tarifs. Rapporteur : M. Masson (Syndicat des Approvisionneurs), de Lille.

Commissaires chargés de l'organisation du Congrès : MM. Masson, Clarey, Frison, Wacrenier.

Rapporteur général du Congrès : M. Georges Wiart.

Un grand banquet, présidé par M. Bokanowski, ministre du Commerce, aura lieu dans la salle des Ambassadeurs, le lundi 7 novembre,, à 13 heures. Les adhésions déjà parvenues sont nombreuses et nul doute que les commerçants du Nord tiendront à réserver un accueil chaleureux au Ministre du Commerce et à lui démontrer, par leur nombre imposant, toute la vitalité et toute l'importance de leur Groupement.

Les commerçants qui seraient désireux d'assister au banquet, doivent s'adresser, dès maintenant, au siège de la Fédération des Groupements Commerciaux, Palais de la Bourse, bureau 106, à Lille (Tél. 39-47), afin de s'y procurer des cartes.

Pour soulager une infortune

Nous avons reçu, au cours de la journée d'hier, les sommes suivantes destinées à la famille Vasseur, de Wattrelos:

Le personnel employé et ouvrier de la maison Toulemonde-Destombes, 124, boulevard Gambetta, Roubaix, 277 fr. 65; le personnel de la maison Spriet-Hennion et Cie, 200, boulevard Gambetta, Roubaix, 250 fr.; le personnel de la maison de vente des établissements Paul et Jean Tiberghien, de Roubaix, 286 fr.; Un groupe d'ouvrières de la maison A. Agache et Cie, de Lys-lez-Lannoy, 50 fr.; le personne de la maison Dhaenens et Stichelbaut, 60, rue d'Oran, Roubaix, 87 fr. 50; le personnel employé et ouvriers des établissements Robert Jonckère, 42, rue des Champs, 111 fr. 40; le personnel de magasin expédition Lemaire et Dillies (Maltellerie), 15 fr.; un groupe joyeux du piqûrage de la maison Mathon-Dubrulle, Tourcoing, ayant bon cœur, 60 fr.; le personnel de la maison Vve G. Debuigne et fils, 104 fr. 05; le personnel ouvrier de la maison Ch. Huet et Cie, boulevard Gambetta, 200 fr. 35; M. Emile Vandamme, laine, rue du Collège, Roubaix, 200 fr.; quête faite chez Victor Mulliez, cafetier « Au Broutteux », par Arthur Wauters, chef d'orchestre de l'établissement, 157.80; pour sa prospérité, Flory's Club, Café Delys, Roubaix, 51 fr. 55; Paul et Marie-Thérèse pour soulager une pauvre mère, 10 fr.; Mme Bemer pour le bonheur de ses filles, à Leers-France, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Pierrot, Nénette et Bébé, 20 fr.; pour guérir mes rhumatismes, 2 fr.; Un petit Mouchinois, 5 fr.; pour obtenir la guérison de notre petit Fernand, 10 fr.; Petit Louis, 5 fr.

Le petit proprio et sa famille, Hussarde, 15 fr.; M. Cassette, rue de Turin, 21, Roubaix, 5 fr.; Pour un vœu, 13, 5 fr.; Pour réussir M. B., 5 fr.; Pour réussir quand même L. S., 20 fr.; M. et Mme Emile Vermeersch, 10 fr.; Mlle Elisa Despretz, 5 fr.; Pour une prochaine réussite, 100 fr.; Un petit fils adoptif A. L., 10 fr.; Pour la paix du ménage, 5 fr.; Un peu de ma tirelire, Françoise, 5 fr.; L. N., 10 fr.; Un groupe dans la purée, 56 fr.; Pour que mon mari ne boive plus, 10 fr.; Parrain et Jeannette, 15 fr.; Une maman, 5 fr.; Un Roubaisien rentrant d'Italie, 10 fr.; Une maman qui vient de perdre son fils, 10 fr.; Petit Paul pour la guérison de sa maman, 10 fr.; Un père de famille très ennuyé, 15 fr.; Pour que Dieu me pardonne, 5 fr.; En souvenir de ma mère et de ma sœur, 10 fr.; Jeannine Broux, 5 fr.; En remerciements à la Sainte-Vierge D. S., 10 fr.; Pour soulager l'infortune Z. T., 2 fr.; En reconnaissance à Sainte-Thérèse J. D., 2 fr.; Pour la santé de petit Pierre, 5 fr.; Roubaix, Chéreng et leur petit, 10 fr.; Pour la santé de tous C., 10 fr.; Deux anonymes, Leers, 10 fr.

Roubaisiens ayez pitié, 10 fr.; Pour nous porter bonheur P.M.F.E., 20 fr.; Une veuve de guerre pour la réalisation d'un vœu, 10 fr.; Une future maman pour la réalisation d'un vœu, 10 fr.; Une future maman, 10 fr.; Un ouvrier fumiste et sa famille, 10 fr.; Michaline R., 5 fr.; G. G., 5 fr.; L. D. P., 10 fr.; Pour que les riches laissent tomber quelques miettes F. T., 5 fr.; En famille, 10 fr.; Mme Agache, rue Vauban, Tourcoing, 15 fr.; Marie et Raymond Verbecke, rue Vauban, 39, Mouvaux, 5 fr.; Pour être satisfait d'une promesse E. D., Wattrelos, 5 fr.; Pour la maman et les 6 mioches Geneviève, 10 fr.; Que mon vœu s'accomplisse L., 3 fr.; Pour le bonheur de notre petit Jean, 10 fr.; Pour obtenir une grâce de Sœur Thérèse, 5 fr.; Madeleine anonyme, 10 fr.; En l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Maurice et Guite, 10 fr.; Pour saint Antoine, pour ma guérison, R. W., 5 fr.; Pour que Paulette et Georgette soient bien sages, 10 fr.; Pour que saint Antoine m'exauce, 10 fr.; Pour que sainte Thérèse m'exauce, 5 fr.; Pour que la Petite Sœur Thérèse continue à nous protéger, 5 fr.; Pour être exaucé dans mon plus cher désir, M. R., 5 fr.; Pour retrouver le bonheur, Marie et François, 5 fr.; Pour qu'une petite sœur vienne, Albert, 5 fr.; Nelly, Lucette et Etienne, 15 fr.; Polo, Mimi et marraine de Roubaix, 5 fr.

Pour que mon mari ne boive plus, B.M., 10 fr.; Emile et Emilienne, 5 fr.; Pour obtenir une grâce, 8 fr. 50; Pour notre bonheur (Les finisseuses de chez Jean), 20 fr.; Jean et Jacques, 10 fr.; Pour être exaucée, M. M., 20 fr.; Une famille de Wattrelos, 20 fr.; Demortier, herboriste à Wattrelos, 50 fr.; M. Jean Herman, 10 fr.; Mme Herman, 10 fr.; Desbouvries, 50 fr.; En l'honneur de saint Gérard, 10 fr.; Pour la santé de mes petits enfants, 2 fr.; Un employé du tramway, 5 fr.; M. J.-B. Balenghien-Agache, entrepreneur, 31, rue du Chevalier Bayard, Tg, 20 fr.; Pour le bonheur de mon ménage, 5 fr.; Pour la guérison de la belle-mère de ma fille, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; Corallie, 100 fr.; Mme L. Bauden, 5 fr.; Une future maman, H. P., 10 fr.; Anonyme, 25 fr.; Une mère et sa fille pour réussir dans l'avenir, 10 fr.; R. G., Mouvaux, 10 fr.; Pour la guérison de ma jeune fille, 5 fr.; Mme Herman Lefebvre, 102, rue Pierre Catteau, Wattrelos, 20 fr.

Pour obtenir une place, 2 fr.; Pour une guérison, 3 fr.; Anonyme L. O., 10 fr.; Constant Pollet, 5 fr.; Michel et Renée, 20 fr.; En l'honneur de sainte Thérèse, 10 fr.; Anonyme, 20 fr.; Pour un meilleur caractère à mon mari, A. B., 10 fr.; Pour la santé de mon mari et de mes enfants, V. D., 5 fr.; Pour la guérison d'un petit garçon, E. V., Mouscron, 10 fr.; A sainte Thérèse pour que mon fils trouve un emploi, 10 fr.; Remerciements à saint Joseph, Mouvaux, 10 fr.; Pour que Maurice s'occupe plus de Michel la nuit, 15 fr.; Pour que Dieu m'éclaire, 5 fr.; R.V., 10 fr.; Maman de Paulette, La Gareone, 50 fr.; Anonyme S. D., 5 fr.; Anonyme G. C., 5 fr.; Pour une meilleure réussite, 10 fr.; Des heureux, 10 fr.; Pour obtenir satisfaction, J. V., 10 fr.; Une mère de famille, 50 fr.; Jacques et Yvonne, 20 fr.; Robert et Maurice, 10 fr.; Anonyme, M. P. C., 10 fr.; Au Balancier trembiant, C. Casqueveaux, rue de Strasbourg, Lys, 5 fr.; Docteur tranchant M. Poisson, rue de Strasbourg, 5, Lys, 5 fr.; Désiré Lefebvre, marchand de journaux, rue du Colisée, Lys, 5 fr.; M. et Mme Hallez et leur fils, 5 fr.; M. et Mme Léopold Wilfaert et leur fils, 5 fr.

Don anonyme, 20 fr.; M. et Mme Durenne, 426, rue des Ogiers, Croix, 20 fr.; Mme Vve Catteau, 140, rue des Champs, Tourcoing, 10 fr.; M. et Mme Catteau-Baillez, pour le bonheur du ménage, 20 fr.; H. P., 5 fr.; Un Wattrelosien, 10 fr.; Pour que la petite sainte Thérèse fasse le bonheur de Roger et le mien, 5 fr.; En l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus pour nous donner de bons prêtres, 5 fr.; Un ménage pour les âmes du Purgatoire, 10 fr.; Jacqueline et Françoise Derly, 10 fr.; Trois sœurs, 15 fr.; Anonyme, 5 fr.; Pour ma mère, Alice S., 5 fr.; Mme Léon Brassard, 17, boulevard Montesquieu, Roubaix, 20 fr.; Enfants orphelins de leur mère, Halluin, 15 fr.; Un jeune homme qui compatit à une grande misère, Halluin, 3 fr.; Une fille qui aime sa mère, Halluin, 3 fr.; Un membre du Syndicat libre, Halluin, 10 fr.; Pour que nous retrouvions tous deux la santé, V. L., 10 fr.; En l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour que ma fille réussisse dans ses tribulations, 10 fr.; Pour la santé de nos trois enfants J. S. J. et pour la santé de notre mère, 5 fr.; H. L., 2 fr.; Un groupe de la rue des Champs, 23, à Roubaix, 40 fr.; André Hautenne, 5 fr.; En souvenir du Bi et Bi Club, 30 fr.; Pour notre futur bonheur, A. S. R. W., 5 fr.

Pour la santé et le travail, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Une pâtissière de la rue de Lannoy pour que son mari soit plus gentil, S. S., 10 fr.; J. L., 10 fr.; Pour être exaucée, 5 fr.; André, Robert, Thérèse, rue de Flandre, 30 fr.; Remerciements à sainte Thérèse, 5 fr.; J. H. J. D., 10 fr.; J. D., rue Plutarque, 20 fr.; Les 6 petits orphelins Sanctorum, 5 fr.; Bonne maman, 5 fr.; Jean et Renée, 3 fr.; Roger et Maurice, 10 fr.; Pour la santé de Paulette, 10 fr.; Pour une guérison, veuve D.B., 5 fr.; Pour la prospérité de mon commerce, veuve W. D., 5 fr.; Pour que Dieu m'accorde la santé, R. D., 5 fr.; Robert, 5 fr.; L. N., 10 fr.; Berton Debue, 20 fr.; Rosalie Vanseymortier et son fils pour une bonne santé, 20 fr.; Pour la santé de maman, Paul et Joseph, 2 fr.; Un ouvrier, L. C., 5 fr.; Pour obtenir une guérison, M. C., 5 fr.; Anonyme, 10 fr.; Un poupouthe et deux moumouthes, 25 fr.; Un démocrate, 2 fr.; Renée M., 10 fr.; Pour les défunts de la famille V., 5 fr.; Anonyme, 20 fr.; Maurice et Gaby, 3 fr.; Le personnel de l'usine Motte-Bossut (complément), 5 fr.

Total de la cinquième liste..... 4.019,80
Total général..... 20.359,50

La somme de 50 francs, supplément de l'administration et du personnel de la Coopérative Union Roubaix-Tourcoing, que nous avons portée sur la liste parue hier, faisait partie d'un versement de 550 francs et inscrit par erreur 500 francs.

Une artiste américaire...

(Wide World photos.)
FLORENCE MILLES
qui vient de mourir à la suite d'une crise d'appendicite

Jeunes époux, pères de familles nombreuses
pour toucher immédiatement primes, allocations et tous avantages auxquels vous avez droit (vous en ignorez **certainement** quelques-uns), concourrir prix Cognacq, etc., achetez le **Petit Code des Familles Nombreuses**, en vente au prix de 2 fr. 50 au « Journal de Roubaix », 63 à 71, Grande-Rue Rx. 33, rue Carnot Tg. 25780

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 4 NOVEMBRE :
Aujourd'hui, saint Charles Boromée; demain, sainte Bertille.
Soleil: Lever, à 6 h. 12; coucher, à 16 h. 25.
Lune: Premier quartier du 2; pleine le 9.
Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord): Temps brumeux, quelques bruines, quelques éclaircies; vent du Sud-Ouest, 6 à 10 mètres; même température, minimum, 8 °.
Caisse d'Epargne: Séances de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance:
16 h., local de la Goutte de lait.
A 15 h., rue de Lille, 45, conférence aux dames et jeunes filles.

POUR PERPÉTUER LE SOUVENIR D'EDOUARD DUQUENNE

Report de la liste précédente.	29.711	95
Mme D. W.	100	»
M. Arthur Baert	50	»
M. E. Leplat	10	»
M. Philémon Spilthooren, administrat. de la S. S. M. l'Employé	20	»
M. L. Longuespée, admin. de la S.S.M. l'Employé	5	»
M. Delépée, admin. S.S.M. l'Employé.	5	»
M. Edouard Vandamme, administr. de la S.S.M. l'Employé	5	»
MM. E. et H. Sénécaut	50	»
Total	29.956	95

La première audition des « Amis du Conservatoire »

C'est demain, samedi, à 16 h. 15, qu'aura lieu au Conservatoire de Roubaix, salle Pierre-Destombes, la première audition que les « Amis du Conservatoire » offrent à leurs membres.

Les Amis du Conservatoire se sont assuré le concours de M. Jean Batalla, prix Diemer, qui est un pianiste de premier ordre; de M. René Benedetti, violoniste, prix Nadaud, qui est certainement parmi tous les virtuoses du violon celui qui a remporté les plus récents succès, tant en France qu'à l'étranger. M. Maurice Faure, chef de chant à l'Opéra, professeur au Conservatoire de Paris, a bien voulu accepter d'accompagner M. Benedetti.

Voici le programme de cette manifestation, qui promet de satisfaire les dilettantes les plus difficiles:

1re partie: 1. Ave Maria)Schubert-Wilhelmy: 2. Chanson Louis XIII et Pavane (Couperin, MM. René Benedetti, Maurice Faure; 1. Dans la nuit (Schumann); 2. Etude Op. 25 n°1 (Chouin); 3. Polonaise, Op. 53 (Chopin), M. Jean Batalla; 1. Nocturne en ré (Chopin); 2. Variations sur un thème de Corelli (Tartini), MM. René Benedetti, Maurice Faure.

2e partie: 1. Romance en la bémol (Fauré); 2. Jardin sous la pluie (Debussy); 3. Nocturne pour la main gauche seule (Scriabine); 4. La Campanella, d'après Paganini (Liszt), M. Jean Batalla; 1. La Ronde des Lutins (Mazzini); 2. Fantaisie sur « Carmen » (Bizet-Sarasate), MM. René Benedetti, Maurice Faure; 1re Sonate, Op. 35 (St-Saëns); 1. Allegro Agitato, adagio; 2. Allegro moderato, allegro molto, MM. Jean Batalla, René Benedetti.

Nous croyons bien faire d'informer les membres des « Amis du Conservatoire », que les portes seront rigoureusement fermées pendant les exécutions des morceaux.

Les personnes qui n'auraient pas encore adressé leurs adhésions à la société « Les Amis du Conservatoire », sont priées de vouloir bien le faire au Conservatoire de Roubaix, 63, rue de Soubise, où elles seront reçues jusque samedi, à 13 heures.

HALLE FLIPO. — Beurre 18; extra 19 et 21; Hollande 11.50; Gruyère 12.50. Biscuits 7 à 11.

Palmarès du concours permanent du Tir National (Octobre 1927)

Le concours permanent, offert par le T.N. D.R. à tous les amateurs, sociétaires ou non, obtient un succès toujours croissant. En voici le palmarès pour le mois d'octobre dernier :

200 mètres. — Première semaine : 1. Nodot ; 2. Bayart ; 3. Sandra ; 4. Beaucamp ; 5. Lefebvre ; 6. Decoin ; 7. Dedecker.

Deuxième semaine : 1. Vandemeulbrouck ; 2. Bayart ; 3. Nodot ; 4. Sandra ; 5. Beaucamp ; 6. Doudelet ; 7. Mathys.

Troisième semaine : 1. Sandra ; 2. Bayart ; 3. Delcroix ; 4. Lefebvre ; 5. Vandemeulbrouck ; 6. Beaucamp ; 7. Nodot.

Quatrième semaine : 1. Vandemeulbrouck ; 2. Sandra ; 3. Bayart ; 4. Doudelet ; 5. Mathys.

Cinquième semaine : 1. Vandemeulbrouck ; 2. Nodot ; 3. Sandra ; 4. Lefebvre ; 5. Depoorter ; 6. Doudelet.

20 mètres. — Première semaine : 1. Cattoen ; 2. Dhalluin ; 3. Noël ; 4. Dutrieux ; 5. Deboël ; 6. Mme Leman ; 7. J. Leman.

Deuxième semaine : 1. Dutrieux ; 2. Leveugle ; 3. Mme Sandra.

Troisième semaine : 1. Dutrieux ; 2. Leman ; 3. Mme Vandemeulbrouck ; 4. Mme Leman ; 5. Mme Sandra.

Quatrième semaine : 1. Dutrieux ; 2. Monobaun ; 3. Macou ; 4. Lecomte ; 5. Mme Leman ; 6. Mme Leveugle ; 7. Leman.

Cinquième semaine : 1. Dutrieux ; 2. Mme Leman ; 3. Mme Sandra ; 4. Leman.

20 mètres (Jeunesse). — Première semaine : 1. Florin ; 2. Cottenier ; 3. Verbeke ; 4. Vermeulen ; 5. Jourdain ; 7. Lesage ; 8. Bruno.

Deuxième semaine : 1. Vermeulen ; 2. Chier ; 3. Lesage ; 4. Vannorden ; 5. Lehembre ; 6. Vanwaesderghe ; 7. Doudelet.

Troisième semaine : 1. Lesage ; 2. Vannorden ; 3. Florin ; 4. Chier ; 5. Riquier ; 6. Cottenier ; 7. Hespel.

Quatrième semaine : 1. Florin ; 2. Hespel ; 3. Vannorden ; 4. Vermeulen.

Cinquième semaine : 1. Florin ; 2. Proy ; 3. Lesage ; 4. Vermeulen ; 5. Chier ; 6. Lehembre ; 7. Hespel.

12 mètres (Dames). — Première semaine : 1. Mme Sandra ; 2. Mlle Leman ; 3. Mlle Taburiau.

Deuxième semaine : 1. Mme Leman ; 2. Mme Leveugle ; 3. Mme Sandra ; 4. Mme Vandemeulbrouck.

Troisième semaine : 1. Mme Sandra ; 2. Mme Vandemeulbrouck.

Quatrième semaine : 1. Mme Leman ; 2. Mme Leveugle.

Cinquième semaine : 1. Mme Leman ; 2. Mme Leveugle ; 3. Mme Sandra.

CINÉ DUBUS. — CE SOIR, début du programme sensationnel : « **LE DANSEUR DE MADAME** ». Comédie célèbre de MM. Armont et Bousquet. — « **LORD JIM** ». Aventure dramatique. — **ACTUALITÉS.** — Locat. ouverte. Téléphone 23.46. 25982d

EN L'HONNEUR DE M. G. BOURGEOIS, CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE. — Sur l'initiative de M. Louis Duquesne, secrétaire des « Amis Réunis », les présidents de toutes les sociétés de pêche de Roubaix, s'étaient réunis dimanche soir 30 octobre, chez M. Georges Bourgeois, afin de lui présenter leurs félicitations au sujet de sa promotion au grade de Chevalier du Mérite Agricole.

Au nom de ses camarades, M. Henri Houttekette, président de l'Ablette, champion du monde de pêche à la ligne pour 1927, rappela en termes émus, les titres de M. Georges Bourgeois : Vice-président du syndicat de Roubaix-Tourcoing, secrétaire de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, président du « Poisson d'Or » de Roubaix, président d'honneur dans de nombreux concours de pêche ; son dévouement infatigable et son inépuisable générosité.

Un superbe bronze fut ensuite offert au nouveau décoré et après quelques coupes de champagne, la fête se continua par un petit concert improvisé.

COMME A PARIS ! Vous pouvez avoir, Madame, une ondulation permanente indéfrisable, garantie 6 mois, pour 125 fr. (tête entière), en vous adressant aux spécialistes du « **Salon de Paris** », 52, rue Faidherbe, à LILLE (à l'entresol). 8me année de pratique. Tél. 54.68. 26027

CONFÉRENCE AUX DAMES ET AUX JEUNES FILLES. — Nous rappelons que le Père Hermel, donnera aujourd'hui vendredi, à la Maison des Familles, 45, rue de Lille, à 3 h., sa 2e conférence aux dames et aux jeunes filles. Elle a pour titre : La femme chrétienne auxiliaire de Dieu » Dissipation ou sérieux. La haute portée morale du sujet et l'éloquence du conférencier sont un sûr garant du succès de ces conférences.

DANS LA GAMME ÉTENDUE des lotions d'HOUBIGANT existe la note qui s'harmonise à votre personnalité et lui communiquera une séduction de bon ton.

Chez le Coiffeur, la lotion d'HOUBIGANT — « EN VISITE », « QUELQUES FLEURS », « FOUGERE ROYALE », etc... — existe uniquement en flacons individuels pour une seule friction. Le flacon individuel, décapsulé devant vos yeux, vous garantit l'authenticité et la fraîcheur du produit. 26010d

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 6 novembre de 10 h. à midi, réunion mensuelle au siège social, 28, rue Pauvrée à Roubaix. Paiement des cotisations, renseignements, remboursement des allocations diverses.

La Commission administrative a décidé dans sa dernière réunion d'accorder une allocation de 50 fr. à ses membres devant accomplir une période militaire. Cette allocation sera payée sur la présentation de l'ordre d'appel.

De service : MM. Jules Monnet, Victor Vande Meirssch, S. Salembier, F. Cheron.

SALLE SAINTE-CÉCILE. — Ce soir: **MON FRÈRE JACQUES** », joli film français avec **Dolly Davis.** 26005d

MORT DE M. JULES BERTRANT. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jules Bertrant, membre du Racing-Club de Roubaix, décédé mardi dernier à Lille, dans une clinique où il était en traitement.

M. Bertrant, plus connu sous le pseudonyme de « Mon Oncle Jules », était sympathiquement apprécié à Roubaix et à Tourcoing, où il ne comptait que des amis. Il était l'un des plus anciens placiers de laines de notre ville.

Le Racing-Club de Roubaix nous prie d'informer ses membres de la mort de M. Bertrant, qui était le plus vieux et le plus fidèle supporter de l'équipe première des Doyens. Le Comité du R.C.R. compte que de nombreux Racingmen tiendront à rendre un dernier témoignage de sympathie au regretté défunt, en assistant à ses funérailles, qui auront lieu vendredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Bock Meyérheer. Triple blonde de lux